

non parce que c'eût été une tyrannie revoltante, mais parce que ce n'était pas dans le voisinage des Etats-Unis qu'un plan comme celui-là pouvait trouver faveur. Mais une union législative des provinces anglaises de l'Amérique du Nord devait avoir, suivant lui, l'effet de noyer la population canadienne française, et c'est le plan qu'il trouvait préférable. Toutefois comme cet arrangement ne pouvait s'effectuer assez promptement, il s'en tenait pour commencer, à une union du Haut et du Bas-Canada.

L'union de ces deux provinces, dit-il, assurerait au Haut-Canada le grand objet de ses désirs. Toutes disputes quant à la division ou au montant des revenus cesseraient. Le surplus des revenus du Bas-Canada suppléerait à ce qui manque au Haut, et permettrait à celui-ci de payer l'intérêt de sa dette. Il n'y aurait rien d'injuste à cela, puisque les travaux publics pour lesquels cette dette a été contractée intéressent également les deux provinces. D'ailleurs les canaux du Haut-Canada, une fois achevés, seront une source de revenu. L'accès à la mer serait ainsi assuré au Haut-Canada. La réunion des départements publics des deux Provinces permettrait d'administrer le gouvernement avec plus d'efficacité et d'économie, et la Législature des deux Provinces réunies aurait plus de poids auprès du Gouvernement impérial.

La population anglaise du Haut-Canada étant, suivant lui, d'environ 400,000 âmes et celle du Bas de 150,000, la population française qu'il estimait à 400,000 se trouverait ainsi en minorité. Il voulait que la représentation fut basée sur la population, parce que l'immigration se portant principalement vers la province supérieure, le Haut-Canada deviendrait nécessairement, au bout de quelques années, plus peuplé que le Bas. Cette politique injuste, cette proscription de la race française, lord Durham la recommandait avec un flegme, avec une espèce de naïveté cruelle qu'on est surpris de rencontrer chez un esprit d'une portée philosophique, qui ne devait pas être étranger aux idées de morale sociale et de justice universelle.

Lord Durham avait sans doute en vue les intérêts de l'Angleterre, la gloire et la grandeur de sa propre nation, car c'est dans ces vues égoïstes qu'on fait malheureusement trop souvent consister le patriotisme. Mais ces recommandations étaient contraires non seulement aux principes de l'équité, aux règles élémentaires du droit des gens, mais à l'esprit des capitulations et d'autres engagements solennels pris par l'Angleterre à l'égard de la population canadienne d'origine française.